



**CONCOURS SUR TITRES D'ASSISTANT SOCIO – EDUCATIF –
EMPLOI D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE
LISTE DES LAUREATS
SESSION DU 5 OCTOBRE 2026**

**Direction des ressources humaines
et de la formation**

162 Avenue Lacassagne
Bâtiment B
69424 LYON Cedex 03
Service des concours
Drhf.concours@chu-lyon.fr

Aux Hospices Civils de Lyon

Liste principale :

- 1ère CHARRIER CLAVANDIER Ondine**
- 2ème COEUR Marine**
- 3ème ELEFANTE CORDE Barbara**
- 4ème HEDIA Amany**
- 5ème LAPIERRE Isaline**
- 6ème LUKEBA-LUA Jeanne**

Si vous entendez contester cette décision, vous pouvez adresser un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur Général des Hospices Civils de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de la présente. La décision intervenue après recours gracieux peut être contestée devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois :
- soit à compter de la date de réception de la décision expresse de rejet du recours gracieux,
- soit à l'expiration d'un délai de deux mois pendant lequel l'administration n'a pas répondu, son silence valant rejet implicite du recours.